

## NON AU TRAVAIL DU DIMANCHE !

- ☛ **NON !** les salariés ne doivent pas être corvéables et serviables à merci 7 jours sur 7
- ☛ **NON !** les salariés ne gagnent pas plus pour le travail du dimanche : beaucoup de convention collectives ne prévoient aucune majoration pour le travail habituel du dimanche. Celles qui le prévoient, la compensation est minime. Où sont les crèches ou les nounous pour garder les enfants ? Doivent-ils laisser traîner les enfants dans la rue pour aller travailler, ce avec une délinquance en augmentation ?
- ☛ **NON !** En travaillant plus les salariés pour la plupart ne gagnent pas plus, le travail du dimanche est intégré dans les 35h, de plus les modulations du temps de travail suppriment le paiement des heures supplémentaires
- ☛ **NON !** les salariés ne doivent pas être privés de la seule journée qu'ils peuvent passer auprès de leur famille, leurs enfants : « le dimanche ».
- ☛ **NON !** les salariés ne sont pas volontaires pour travailler le dimanche : le soi-disant volontariat ne résulte que d'un chantage à l'emploi pour la plupart. N'y a-t-il pas de lobbying patronal derrière certains salariés qui manifestent pour travailler le dimanche ?
- ☛ **NON !** les salariés ne doivent pas travailler le dimanche pour tenter de survivre ou tout simplement vivre dignement.
- ☛ **NON !** ce n'est plus acceptable que les salariés qui travaillent tous les jours soient obligés pour certains d'aller à la soupe populaire. La « smicardisation » est monnaie courante dans le commerce. Un salaire décent s'impose.
- ☛ **NON !** l'ouverture du dimanche ne rapporte pas de Chiffres d'affaire supplémentaires, ce n'est qu'un leurre, il s'agit d'un report de chiffre de la semaine sur le dimanche. Si on ne gagne que 1000€ on ne peut pas dépenser 1200€ du fait de l'ouverture du dimanche.
- ☛ **OUI !** chaque client qui passe la porte d'un magasin le dimanche doit comprendre que c'est lui qui impose en réalité le travail du dimanche aux salariés. Si lui ou un membre de sa famille ou ses enfants ou petits enfants ne peuvent plus passer un dimanche en famille c'est à cause de tous ceux qui poussent les portes des magasins le dimanche. N'ont-ils pas la possibilité de faire leur course du lundi au samedi sachant que les magasins sont ouverts de 8h du matin à 22H pour certains ? **Quel avenir réservez vous à vos enfants et petits enfants ? Avant de pousser la porte d'un magasin le dimanche, réfléchissez à cela.**
- ☛ **OUI !** légaliser le travail du dimanche est une irresponsabilité politique grave de conséquence. Où s'arrêtent les dérives du libéralisme ? Si l'ouverture des magasins le dimanche devait être légalisée, à quand les ouvertures des magasins la NUIT ?
- ☛ **La CFDT dit définitivement stop ! à toutes ces dérives et appelle tous les salariés à refuser catégoriquement de travailler le dimanche et appelle les clients à boycotter les magasins le dimanche.**

**Pour les élections prud'homales,  
Le 3 décembre 2008,  
Voter pour la CFDT !  
C'est l'assurance d'être bien défendu**

**Il est indispensable que chacun d'entre vous participe à ce vote, le risque de suppression des prud'hommes sous la forme actuelle est grand. Vous avez besoin d'une justice demain, alors votez aujourd'hui !**

**La CFDT, c'est faire.**

**Confédération Française Démocratique du Travail  
SYNDICAT CFDT DES SERVICES ET COMMERCE DU BAS-RHIN**

77, route de Saverne 67205 OBERHAUSBERGEN

e-mail : cfdtservices67@wanadoo.fr